

# **SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE**

## **PROCÈS-VERBAL**

### **Ouverture de la réunion**

La réunion s'ouvre à 13 h 30 le dimanche 17 août 1999 à l'hôtel Lombard à Winnipeg, Paul Monty agissant comme président et Claudette Racette agissant comme secrétaire.

### **Mots de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue aux commissaires et aux invités à la 81<sup>e</sup> conférence annuelle. Il invite ensuite Bruce MacFarlane, sous-ministre de la Justice du Manitoba, à dire quelques mots.

Au nom de la province du Manitoba, Bruce MacFarlane souhaite la bienvenue aux commissaires et aux invités à Winnipeg. Il affirme que son ministère est ravi d'accueillir la 81<sup>e</sup> réunion de la CHLC et qu'il est enchanté de voir les commissaires en si grand nombre. Il s'agit du record de participation des commissaires dans les dernières années. Il est impatient de participer à une semaine productive couronnée de succès. Il invite ensuite Jeffrey Schnoor, un membre du comité d'organisation local, à dire quelques mots sur les activités sociales prévues au cours de la semaine.

Jeffery Schnoor donne un aperçu des activités sociales prévues au cours de la semaine. Il encourage les participants à profiter de leur séjour à Winnipeg pour visiter les nombreux lieux d'intérêt dans la ville et aux alentours. Il affirme que les membres du comité d'organisation et lui-même seraient ravis de donner aux commissaires et à leurs invités des suggestions d'endroits à visiter et de choses à faire à Winnipeg. Il souhaite aux commissaires d'obtenir beaucoup de succès dans le cadre de leurs réunions.

Président de la CHLC

### **Présentations**

Comité exécutif

## SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

Le président présente les membres du Comité exécutif : lui-même; Paul Monty, du Québec; Douglas E. Moen, c.r., président sortant, de la Saskatchewan; Jeffrey Schnoor, c.r., vice-président, du Manitoba; Arthur L. Close, c.r., président de la Section civile, de la Colombie-Britannique; Yvan Roy, président de la Section pénale, du ministère de la Justice Canada; Claudette N. Racette, directrice exécutive.

### **Présentations des commissaires**

Le commissaire principal de chaque administration présente les membres de sa délégation.

### **Présentation des invités et des commissaires de la NCCUSL**

Le président souhaite la bienvenue aux invités de la conférence nationale des commissaires sur les lois uniformes des États [National Conference of Commissioners on Uniform State Laws (NCCUSL)], à savoir John L. McLaugherty, président, Jeremiah Marsh, président du comité de coopération entre la CHLC et la NCCUSL, et Patricia Brumfield Fry, présidente du comité de rédaction de la loi uniforme sur les transactions électroniques [*Uniform Electronic Transactions Act*] pour la NCCUSL.

### **Rapport du président**

Mon rapport cette année sera bref. J'ai eu l'honneur de présider les travaux de cette conférence avec l'aide d'un comité exécutif formidable et d'une directrice exécutive qui règle les problèmes. Avec elle, la tâche de président est assez facile.

Cette année, votre comité exécutif s'est réuni à quatre (4) reprises et a participé à une autre réunion avec les représentants des différentes administrations.

Les préoccupations de votre comité exécutif ont principalement porté sur les liens que la Conférence doit entretenir avec les conférences des ministres et des sous-ministres de la Justice au Canada. À cet effet, nous avons déposé un rapport des travaux de la Conférence à la réunion des ministres de la Justice du Canada qui s'est tenue à Regina en octobre 1998. Je tiens également

## CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

à remercier Bruce MacFarlane, sous-ministre de la Justice du Manitoba, qui a gentiment accepté d'assurer la liaison avec les sous-ministres. En février dernier, il a fait une présentation sur les activités actuelles de la Conférence lors d'une réunion des sous-ministres.

La première étape vers l'adoption d'une loi uniforme par les législateurs consiste à tenir les ministres et les sous-ministres informés de nos activités.

J'avais également, à titre de président, fait état de la nécessité de diversifier la provenance des commissaires représentant les différentes administrations de manière à assurer aux législateurs que nos travaux sont le fruit d'un consensus représentant un large éventail d'opinions au sein de la communauté juridique. Cet objectif que je m'étais donné au début de mon mandat a-t-il été atteint? La participation cette année à Winnipeg me fait dire que oui, **si on regarde tout autant le nombre de praticiens privés et de membres d'autres organismes que les différentes fonctions publiques du Canada.**

Vous avez probablement remarqué que dans deux de nos COMMUNIQUÉS cette année, nous avons inclus des notes détaillées sur deux projets de la Conférence. Ces notes sont destinées à nos collègues qui ne suivent pas des projets en particulier, mais qui veulent obtenir certains renseignements. Nous vous serions très reconnaissants de nous faire parvenir vos commentaires sur ce type de notes.

Il m'est impossible de conclure sans dire quelques mots sur l'accueil chaleureux que Jeff Schnoor, Arthur Close et moi avons reçu à Denver le mois passé. Premièrement, j'estime que notre collaboration est fructueuse et plaît à nos homologues des États-Unis. Cette coopération a été très importante l'an dernier, particulièrement en ce qui concerne la loi sur le commerce électronique [*Electronic Commerce Act*]. Notre collègue John Gregory a travaillé avec leur comité sur cette loi uniforme, qui a été une source d'information pour notre propre loi uniforme.

J'estime que nous devons prêter une attention particulière à la façon dont nous communiquons avec nos collègues des États-Unis. Comme je l'ai mentionné à Denver, nous travaillons à établir une approche continentale relative à l'uniformité des lois commerciales. Je laisse au prochain comité exécutif le soin d'examiner cette question et d'établir un mécanisme approprié.

## SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

### **Résolutions financières**

Approbation des états financiers vérifiés

Il est proposé par Paul Monty, appuyé par John Gregory, que les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 1999 soient approuvés sans modification. Proposition adoptée. (Voir l'annexe A à la page 150 en anglais et à la page 157 en français.)

### **Nomination d'un vérificateur**

IL EST PROPOSÉ par Douglas Moen, appuyé par Russell Getz, QUE Maurice Joseph soit nommé responsable de la vérification des comptes de la Conférence pour l'exercice 1999-2000, selon les mêmes conditions que celles dont était assortie sa nomination antérieure. Proposition adoptée.

### **Résolution sur les affaires bancaires**

PROPOSÉE par Jeffrey Schnoor, appuyée par Susan Amrud, la résolution suivante est adoptée :

QUE deux membres du Comité exécutif ou un membre du Comité exécutif et la directrice exécutive se voient conférer le pouvoir de signature à titre de membres responsables pour toutes les affaires bancaires de la Conférence.

ET QUE pour l'achat de certificats de placement garanti et de dépôts à terme, et pour le transfert de fonds du compte de la recherche au compte général et vice versa, la signature de seule la directrice exécutive suffise.

### **Approbation du budget pour l'exercice 1999-2000**

IL EST PROPOSÉ par Paul Monty, appuyé par Yvan Roy, QUE le budget pour l'exercice 1999-2000 soit approuvé sans modification. Proposition adoptée.

### **Nomination des membres des comités**

## CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

### Comité responsable des résolutions

Le président annonce que les membres du Comité exécutif proposent la nomination de Réjean Babineau, Chris Curran, Frédérique Sabourin et Donald Piragoff. Le rapport de ce comité sera présenté à la séance plénière de clôture.

### Comité de mise en candidature

Le Comité de mise en candidature sera présidé par le président sortant, Doug Moen, et d'autres anciens présidents présents à la conférence. D'autres membres s'ajouteront au cours de la semaine. Le rapport de ce comité sera présenté à la séance plénière de clôture.

### **Aperçu du programme de la semaine**

#### Section pénale

Le président de la Section pénale, Yvan Roy, annonce que l'année dernière, nous avons 58 résolutions à l'examen, et aussi un certain nombre de documents de discussion (6). Trente-quatre (34) délégués s'étaient présentés lors de nos délibérations.

Le président affirme que cette année, il semble que la Section aura autant de pain sur la planche que l'an dernier, car elle compte déjà 61 résolutions prêtes à faire l'objet d'une discussion, et ce n'est pas fini. Il s'attend à ce que d'autres résolutions proviennent de l'assemblée. De même, six documents de discussion seront à l'étude, dont un qui sera présenté aux deux groupes. La séance conjointe de mardi après-midi portera sur la responsabilité des sociétés dans les affaires criminelles. Il précise qu'il s'attend à d'excellentes discussions. Comme le savent la plupart des commissaires, le ministère de la Justice Canada compte sur la Conférence pour obtenir des propositions à présenter au Parlement. En effet, dans les années 1990, la Section a préparé deux projets de loi omnibus, et si M. Mosley était ici aujourd'hui, il vous dirait qu'il devrait y en avoir un troisième, soit cette année, soit au début de l'an 2000. La plupart de ces propositions émanent de la présente conférence. Compte tenu de la qualité des discussions, nous pouvons dire à notre ministre que « si une proposition est appuyée par la CHLC, il s'agit d'une proposition prometteuse ». Il s'agit d'une source de motivation pour nous. Nous sommes

## SÉANCE PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

impatients de participer à trois magnifiques journées de discussion, et nous espérons que la Section en arrivera à des propositions qui seront intégrées dans la législation dans un avenir pas trop lointain.

### Section civile

Arthur Close, président de la Section, est ravi de voir tout ce qu'il y a à l'horaire pour les prochains jours. Si les événements se déroulent comme prévu, il espère que la Section apportera la touche finale à trois lois uniformes, à savoir une loi uniforme sur l'exigibilité des régimes de revenu de retraite, une loi uniforme sur le commerce électronique et une loi uniforme sur les sociétés à responsabilité limitée. Les travaux sur cette dernière loi sont plutôt de nature expérimentale. Pour différentes raisons, nous accélérons ce dossier et nous espérons : partir de zéro avec l'examen préliminaire d'un document de réflexion; mettre la dernière main à un projet de loi reflétant les décisions prises à la première séance; présenter ce projet de loi mercredi dans l'objectif d'en arriver à quelque chose qui se rapproche grandement d'une loi uniforme.

Il espère également faire des progrès considérables en ce qui a trait à d'autres sujets au cours de la semaine, et comme l'a précisé Yvan, la Section participera à une séance conjointe avec la Section pénale pour examiner une présentation sur la responsabilité limitée des sociétés.

L'ordre du jour de la Section civile a été largement diffusé et sera respecté plutôt rigoureusement, bien que quelques écarts soient possibles. Il s'attardera à cette question lorsque la Section se réunira.

### **Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.